

## Open data : mise en service de l'API BOAMP

La commande publique deviendrait-elle le terrain de prédilection de l'open data en matière de données publiques ? Après l'innovation apportée par l'article 107 du décret n° 2016-360 du 26 mars 2016 relatif aux marchés publics, au terme duquel les acheteurs devront offrir au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2018 sur leur profil d'acheteur « un accès libre, direct et complet aux données essentielles » de leurs marchés publics, la Direction de l'information légale et administrative (DILA) vient pour sa part de développer une API « BOAMP ».

Les interfaces de programmation applicative (en anglais *Application Programming Interface*, ou *API*) peuvent être définies comme des programmes permettant à des systèmes informatiques ou à des logiciels de communiquer entre eux. En d'autres termes, des logiciels « consommateurs » sont en mesure d'utiliser les fonctionnalités d'un logiciel « fournisseur ».

En l'occurrence, l'API BOAMP – utilisable gratuitement – est un programme permettant à des tiers d'accéder directement aux données des annonces du BOAMP, en fonction de critères de sélection prédéfinis. Il n'est donc pas simplement question de pouvoir consulter les annonces du BOAMP (déjà disponibles sur le site [www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr)) mais bien de permettre à des applications ou logiciels tiers d'exploiter et d'automatiser le traitement des données qui y sont contenues.

Comme l'explique la DILA, « l'utilisation de l'API BOAMP se fait en deux temps :

- [par le] lancement d'une requête d'interrogation/filtrage avec récupération de l'identifiant d'une annonce ;
- lancement d'une requête de récupération des données complètes en passant en paramètre un identifiant d'annonce et une version d'API correspondant à celle-ci ».

La base de données concernée est en l'occurrence considérable, dans la mesure où elle recouvre toutes les annonces du BOAMP depuis 2006 et qu'elle est par ailleurs mise à jour 2 fois par jour, 5 jours par semaine.

Reste à savoir l'usage qui en sera fait, et par qui. Mais le potentiel d'exploitation d'une telle base de données devrait permettre d'envisager d'intéressantes perspectives.

### Sources :

- [Fiche API Accès aux données publiques : API BOAMP – Bulletin officiel des annonces de marchés publics](#)
- [Site API BOAMP](#)